

6 décembre 2005

05.185
ad 05.041

Postulat du groupe PopVertsSol

Les entreprises exonérées d'impôts doivent prendre part au redressement des finances cantonales

Depuis de nombreuses années, les nouvelles entreprises s'implantant dans le canton bénéficient d'aides diverses, d'allègements fiscaux et même souvent d'exonérations totales. Cette pratique peu transparente n'a jamais été l'objet ni d'évaluations ni de statistiques. Malgré les difficultés financières récurrentes rencontrées par l'Etat, elle s'est même probablement renforcée ces dernières années, accentuant le sentiment d'injustice des entreprises locales qui continuent tant bien que mal à s'acquitter de leurs impôts, sans recevoir l'aide qu'elles souhaiteraient parfois recevoir.

Le Conseil d'Etat a su se montrer extrêmement ferme dès qu'il a connu, cet été, l'état désastreux des finances, puis, lors de l'élaboration de budget 2006, réduisant les aides et autres subventions de manière linéaire et drastique. Il semble pourtant toujours peu enclin à toucher aux privilèges dont il fait bénéficier certaines entreprises, alors que celles-ci, pour la plupart en tout cas, ne semblent pas touchées de la même manière que l'Etat par la conjoncture économique, affichant même parfois une santé florissante.

Ces entreprises n'ont pas été attirées dans notre région que par les avantages fiscaux offerts, mais aussi par un cadre de vie exceptionnel, un environnement culturel riche, une qualité de la formation reconnue, des infrastructures modernes, un milieu économique dynamique, une paix du travail et une sécurité sociale que peu de régions dans le monde peuvent offrir. Il ne nous paraît donc pas exagéré de solliciter ces entreprises afin qu'elles aussi participent, comme chaque citoyenne, citoyen et chaque entreprise locale, au redressement des finances de l'Etat et au maintien des prestations de qualité qui font l'attrait de notre pays.

Nous demandons au Conseil d'Etat qu'il mette toute la force et la volonté que nous lui connaissons à obtenir, dès 2006, des entreprises une remise de leurs faveurs fiscales de 30% durant les quatre années prochaines. La remise pourra être modulée selon la durée de leurs implantations.

Signataires: L. Debrot, D. Angst, Ph. Weissbrodt, V. Pantillon, Patrick Erard, J.-P. Veya, M. Ebel, G. Hirschy, M.-F. Monnier Douard, A. Bringolf, P. Hermann, D. de la Reussille, P.-A. Thiébaud, F. Staehli, J.-C. Pedroli et L. Boegli.

6 décembre 2005

05.185
ad 05.041

Postulat du groupe PopVertsSol

Les entreprises exonérées d'impôts doivent prendre part au redressement des finances cantonales

Depuis de nombreuses années, les entreprises bénéficient d'aides diverses, d'allègements fiscaux et même souvent d'exonérations totales. Cette pratique peu transparente n'a jamais été l'objet ni d'évaluations ni de statistiques. Malgré les difficultés financières récurrentes rencontrées par l'Etat, elle s'est même probablement renforcée ces dernières années, accentuant le sentiment d'injustice des entreprises qui continuent tant bien que mal à s'acquitter de leurs impôts, sans recevoir l'aide qu'elles souhaiteraient parfois recevoir.

Le Conseil d'Etat a su se montrer extrêmement ferme dès qu'il a connu, cet été, l'état désastreux des finances, puis, lors de l'élaboration de budget 2006, réduisant les aides et autres subventions de manière linéaire et drastique. Il semble pourtant toujours peu enclin à toucher aux privilèges dont il fait bénéficier certaines entreprises, alors que celles-ci, pour la plupart en tout cas, ne semblent pas touchées de la même manière que l'Etat par la conjoncture économique, affichant même parfois une santé florissante.

Ces entreprises ne se sont pas développées dans notre région que pour bénéficier des avantages fiscaux offerts, mais aussi par un cadre de vie exceptionnel, un environnement culturel riche, une qualité de la formation reconnue, des infrastructures modernes, un milieu économique dynamique, une paix du travail et une sécurité sociale que peu de régions dans le monde peuvent offrir. Il ne nous paraît donc pas exagéré de solliciter ces entreprises afin qu'elles aussi participent, comme chaque citoyenne, citoyen et chaque entreprise locale, au redressement des finances de l'Etat et au maintien des prestations de qualité qui font l'attrait de notre pays.

Nous demandons au Conseil d'Etat qu'il étudie les moyens d'inciter les entreprises à participer volontairement aux efforts d'assainissement des finances cantonales.

Signataires: L. Debrot, D. Angst, Ph. Weissbrodt, V. Pantillon, Patrick Erard, J.-P. Veya, M. Ebel, G. Hirschy, M.-F. Monnier Douard, A. Bringolf, P. Hermann, D. de la Reussille, P.-A. Thiébaud, F. Staehli, J.-C. Pedroli et L. Boegli.

Postulat amendé accepté par 57 voix contre 55, le 24 janvier 2006.